

Paris, le 19 octobre 2023

## Déclaration commune de l'intersyndicale

Monsieur le Ministre,

Aujourd'hui, nous portons devant vous la parole des directeurs et élèves directeurs de la fonction publique hospitalière qui ont décidé, en toute responsabilité, de se mettre en grève. C'est la première fois pour beaucoup, cela faisait longtemps pour les autres, c'est inhabituel pour tous.

C'est donc un jour de colère, une colère froide, mais une colère déterminée à faire en sorte, par notre action collective, que cela change.

Depuis des années, nous pilotons les établissements de la fonction publique hospitalière à travers les crises, sans autre reconnaissance que des propos compassionnels. Cela ne compense pas les mises en cause permanentes, ni le poids des responsabilités.

Nous ne venons pas devant vous pour nous plaindre mais pour revendiquer. La transposition de la réforme de la haute fonction publique est une occasion de changer de cycle. Cette réforme est un projet porté depuis plusieurs années, par plusieurs gouvernements successifs, et plus récemment et fortement par le Ministère de la transformation et de la fonction publiques.

Or le traitement fait aux directeurs de la fonction publique hospitalière est en train de gâcher cette occasion et de créer de la désillusion.

Nous demandons :

### **1/ Une autre méthode et une vraie mobilisation sur ce dossier.**

Depuis janvier, seulement cinq groupes de travail se sont tenus et cinq diaporamas non conclusifs ont été présentés, suivis d'un arrêt sur image depuis le 3 juillet. Toujours aucune date de programmée. La DGOS nous annonce pourtant la présentation de textes statutaires en décembre au conseil supérieur de la FPH alors que tant de sujets n'ont pas été concertés. Non décidément, en comparaison de ce qui s'est fait pour l'État, le dialogue n'est pas à la hauteur des enjeux. Le ministre doit impulser une nouvelle dynamique pour que la fonction publique hospitalière ne reste pas à la traîne de cette réforme.

Nous demandons :

### **2/ De la continuité dans l'action et le respect des engagements.**

- En 2021, le ministère de la santé nous annonçait une étape 2 de dans la refonte du statut des directeurs des soins. Silence radio
- En 2022, le ministère de la santé nous promettait une réponse rapide à sa propre question sur l'unicité statutaire DH D3S. Silence radio

- En 2022, le gouvernement annonçait la transposition de la réforme de la haute fonction publique au versant hospitalier, et les ministres fixaient l'objectif du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Échéance reportée.
- Par ailleurs fin 2020 le ministère annonçait un réexamen et une extension progressive du CTI. Elle s'est arrêtée à la porte des secteurs du social et du handicap., créant une injustice sociale que nous subissons autant que nous la gérons avec les personnels.

Nous demandons :

### **3/ De la cohérence et une vraie impulsion politique pour la réforme.**

Ce qui se joue n'est pas la simple transposition de mesures techniques.

Ce qui se joue c'est la capacité à piloter durablement les établissements au service de la population, alors qu'ils sont confrontés à des défis immenses. Or nos carrières et nos rémunérations sont bloquées, l'attractivité des concours est en berne, les sorties des différents corps s'intensifient, au point que le CNG parle désormais de « corps de passage » pour les D3S, les emplois vacants et les publications infructueuses se multiplient, transférant la charge de travail et la responsabilité sur les directrices et les directeurs qui restent encore en poste.

À ce stade, ce qui est annoncé pour la FPH, c'est une version au rabais et contreproductive de la réforme. Elle creuse les écarts entre les trois corps concernés et les isole, les plaçant dans un no man's land, sans comparaison avec ce qui se réalise pour l'État ou les collectivités territoriales. Des étapes différentes sont proposées pour chacun des trois corps, sans arguments convaincants, et laissant craindre un oubli définitif.

Cela va accentuer la crise de gouvernance des établissements médico-sociaux et sociaux, l'asphyxie des directions des soins, l'extension sans fin des périmètres des directions.

Ce que nous attendons, c'est une nouvelle dynamique des rémunérations, une simplification des parcours, une souplesse plus grande dans les carrières. Tout cela doit se décliner avec une vraie vision stratégique pour le devenir de tous les établissements publics de la FPH.

Nous ne voulons pas d'une réforme bâclée,

Nous voulons le respect des engagements pris pour les collègues des trois corps de direction,

Nous voulons de la cohérence et de l'ambition pour les établissements de la FPH et leurs directeurs.

**Maxime MORIN**

**Philippe GUINARD**

**Thomas DEREGNAUCOURT**